

### Infrastructures sportives

Âge des usagers	Utilisation ponctuelle				Utilisation régulière	
	1h	½ jour	1 jour	2 jours	1 h	Forfait/an
plus de 20 ans	Fr. 40.-	Fr. 100.-	Fr.150.-	Fr. 200.-	Fr. 40.-	Fr. 1'300.-
moins de 20 ans	Fr. 10.-	Fr. 40.-	Fr. 60.-	Fr. 80.-	Fr. 10.-	Fr. 350.-

Le tarif comprend : l'utilisation et le nettoyage d'une salle de sport ou d'un terrain de l'Association ; sur demande, l'utilisation du matériel gymnique et des installations (vestiaire, WC).

L'utilisation ponctuelle s'entend de 1 à 6 fois consécutives, la régulière dès 7 fois.

On entend par « an » une année scolaire.

### Aulas

CO (nb places)	Société de la région		Société hors région	
	1er jour	jour suppl.	1er jour	jour suppl.
Gibloux (250)	Fr. 200.-	Fr. 100.-	Fr. 300.-	Fr. 150.-
Pérolles (213)	Fr. 400.-	Fr. 200.-	Fr. 600.-	Fr. 300.-
Marly (290)	petite scène	Fr. 400.-	Fr. 200.-	Fr. 800.-
	grande scène	Fr. 500.-	Fr. 250.-	Fr.1'000.-
Sarine Ouest (260)	Fr. 300.-	Fr. 150.-	Fr. 600.-	Fr. 300.-

Le tarif comprend : l'utilisation, et sur demande, l'utilisation des loges et/ou des sanitaires.

### Autres infrastructures

Type (nb places)	1h	½ jour	1 jour	Forfait an 1 heure	
Salle de classe	Fr. 20.-	Fr. 50.-	Fr. 80.-	Fr. 800.-	
Cuisines de l'EF Pérolles	-	Fr. 50.-	-	-	
Restaurant scolaire					
	Réfectoire CO de Marly (~200)	-	Fr. 120.-	Fr. 200.-	-
	Réfectoire CO Sarine ouest (~150)	-	Fr. 120.-	Fr. 200.-	-
	Réfectoire CO du Gibloux (~ 90)	-	Fr. 120.-	Fr. 200.-	-
+ Cuisines (supplément)	CO de Marly Fr. 500.- ; CO de Sarine Ouest ou du Gibloux : Fr. 400.-.				

Le tarif comprend : l'utilisation de l'infrastructure.

La cuisine du restaurant scolaire n'est disponible à la location que dès 50 couverts.

On entend par « an » une année scolaire.

### Sûretés et frais supplémentaires

a) Sûretés :

Lors d'une utilisation régulière : **Fr. 200.-** comprenant une clé (Fr. 100.- par clé supplémentaire) ;  
 lors d'une utilisation ponctuelle, montant fixé au cas par cas.

b) Supplément-s s'ajoutant au prix de base en cas de:

- surveillance, remise en état, nettoyage supplémentaire ou utilisation de la régie (cumul possible) : **Fr. 45.-/h**

N.B. Aucun dédommagement ne sera octroyé en cas de non utilisation aux plages horaires.

Création : GT 09.2013	Approbation : CD 10 avril 2014	Version : 1.0	Page 1 / 1
--------------------------	-----------------------------------	------------------	------------